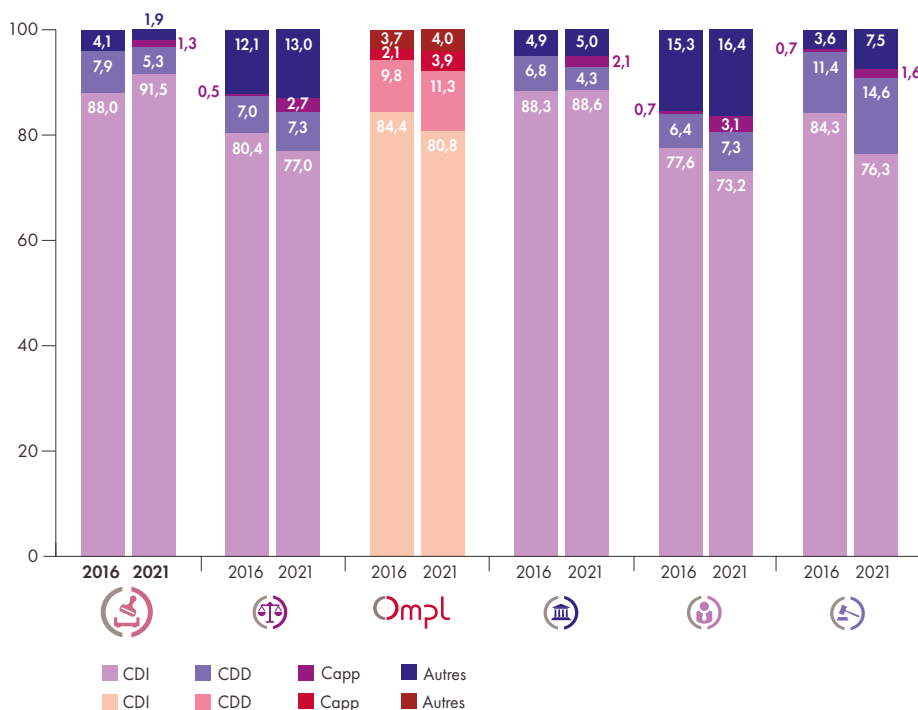


Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

FORTE PROPORTION DE CDI

- Au sein de la branche :
 - la part de salariés en CDI (91,5 %), est élevée par rapport à celle de l'ensemble du champ privé de l'économie nationale hors intérim (87,4 % en 2021 selon l'INSEE). En outre, elle est supérieure à la moyenne du secteur (77 %) ;
 - hors CDD (5,3 % des salariés), les contrats d'apprentissage et les contrats « autres » (stages rémunérés, contrats de professionnalisation, etc.) sont peu mobilisés.

Par rapport à 2016, la part des CDI a varié de + 3,5 points.

En revanche, la proportion des contrats d'apprentissage (+ 1,3 point) a eu tendance à stagner alors que celle des CDD (- 2,6 points) et des contrats « autres » (- 2,2 points) s'est repliée.

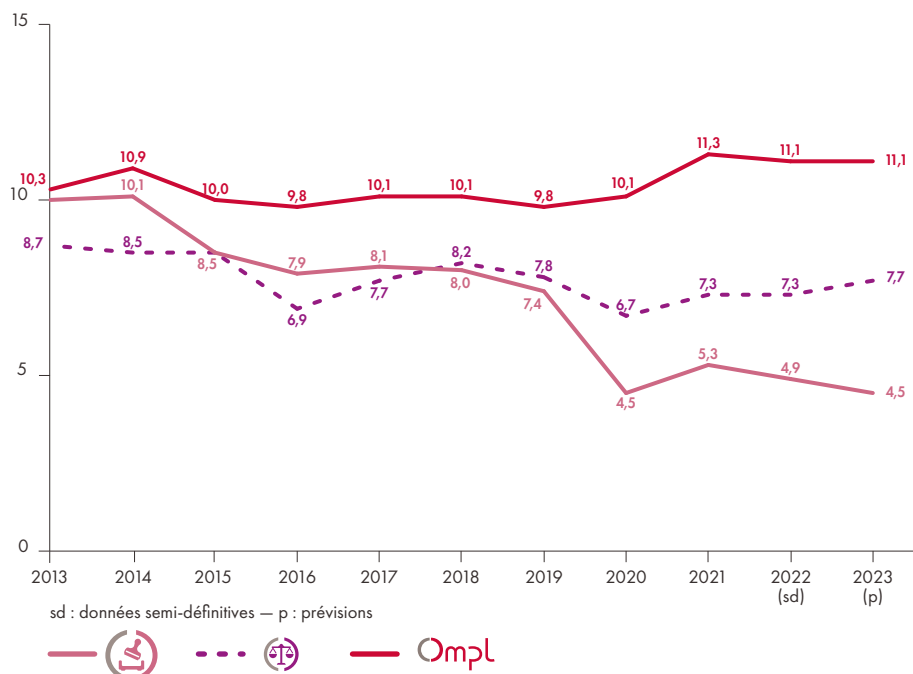
- Au niveau du secteur, les ordres de grandeurs et le sens des variations sont relativement différents :
 - progression des contrats d'apprentissage (+ 2,2 points) ;
 - stagnation des CDD (+0,3 point) et des contrats « autres » (+0,9 point) ;
 - tendance à la baisse des CDI (- 3,4 points).



DIMINUTION DE LA PROPORTION DE CDD

- Par rapport à 2013, les données observées montrent que le taux de CDD tend à reculer jusqu'en 2021. Il diminue de - 4,7 points.
- Les prévisions pour les années 2022 à 2023 anticipent le maintien de cette tendance.
- Sur l'ensemble de la période (2013 à 2023), la proportion de CDD au sein de la branche diminue plus fortement (- 5,5 points) que celle du secteur (- 1 point).

Évolution du taux de CDD annuel (%)



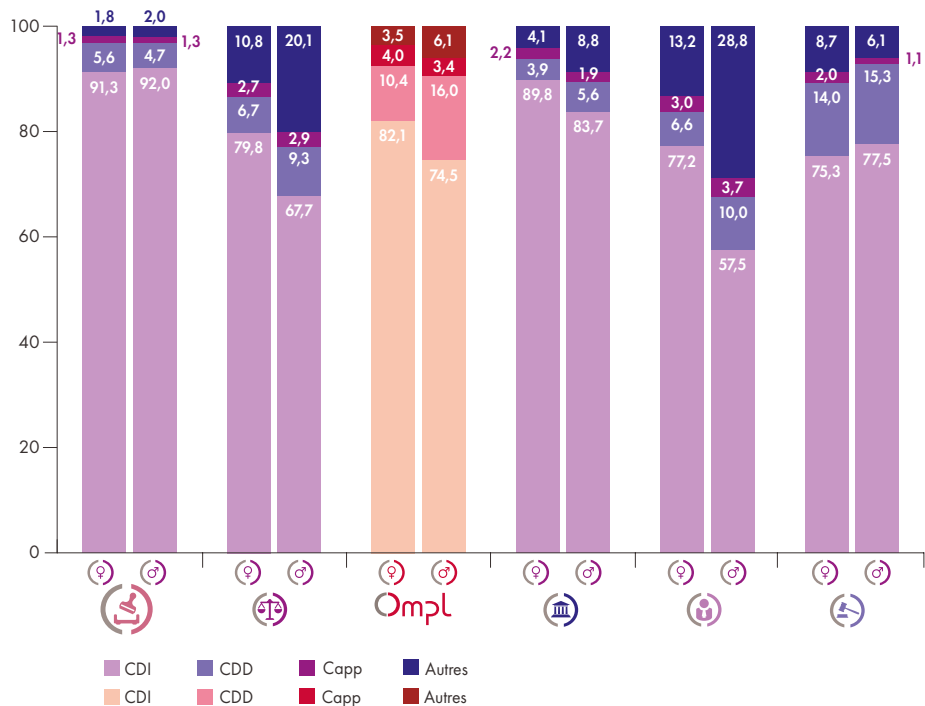
Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES FEMMES

- Au niveau de la branche, relativement à la répartition des types de contrats observée, la part des CDD est un peu plus importante pour les femmes. Elle atteint 5,6 % contre 4,7 % pour les hommes, soit un différentiel de + 0,9 point pour les femmes.
- Au niveau du secteur, la fréquence des CDD est légèrement plus marquée pour l'ensemble des femmes. Elles sont 6,7 % à travailler dans le cadre de ce type de contrat. Le différentiel entre les genres est plus important que celui de la branche : la proportion est inférieure de - 2,6 points chez les femmes.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



PLUS DE SALARIÉS EN CDI

- Par rapport à 2016, la part de salariés en CDI, au sein de la branche, tend à augmenter chez les femmes comme chez les hommes (+ 3,5 et + 3,6 points respectivement). Le sens de ces évolutions est différent de celui du secteur où des variations de - 3,2 et - 3 points sont observées.
- Le taux de CDD de la branche diminue chez les femmes (- 2,5 points) comme chez les hommes (- 2,7 points), de manière contrastée par rapport au secteur (+ 0,3 et + 0,2 point respectivement).



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

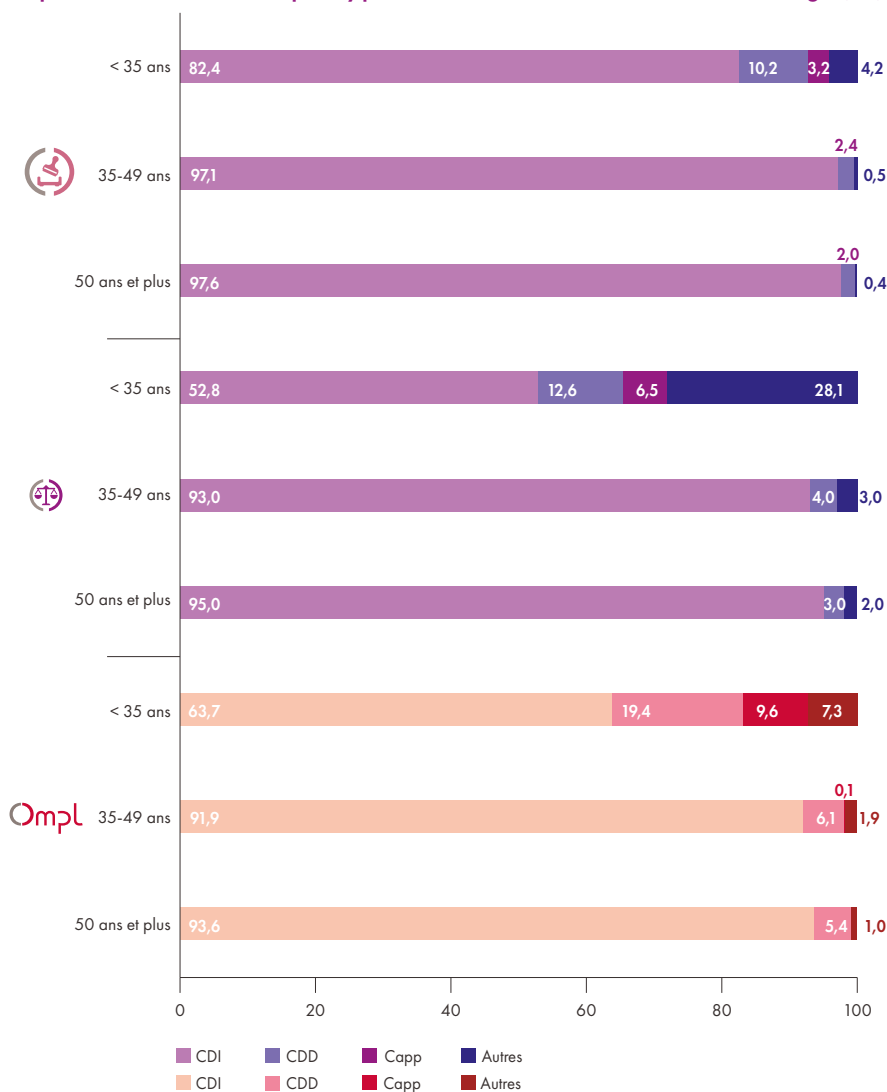
- Dans la branche, les salariés de moins de 35 ans travaillent quatre fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que leurs homologues de la tranche d'âge intermédiaire (10,2 % contre 2,4 %).
- Au niveau du secteur, le différentiel entre ces classes d'âge est un peu plus marqué : 12,6 % des salariés de moins de 35 ans sont embauchés en CDD contre 4 % pour ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

Évolution de la répartition des salariés par type de contrat de travail et genre (2016-2021, en points)

	♀	♂	♀	♂	♀	♂
CDI	↑ + 3,5	↑ + 3,6	↓ - 3,2	↓ - 3,0	↓ - 3,4	↓ - 3,6
CDD	↓ - 2,5	↓ - 2,7	↑ + 0,3	↑ + 0,2	↑ + 1,3	↑ + 2,1
Capp	↑ + 1,3	↑ + 1,3	↑ + 2,3	↑ + 2,3	↑ + 2,0	↑ + 1,5
Autres	↓ - 2,3	↓ - 2,2	↑ + 0,6	↑ + 0,5	↑ + 0,1	↔ 0,0

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et tranche d'âge (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

- Au niveau de la branche, le recrutement en CDD est principalement mobilisé pour les employés (6,9 %).

Pour les autres catégories sociales, il est nettement moins privilégié, notamment pour :

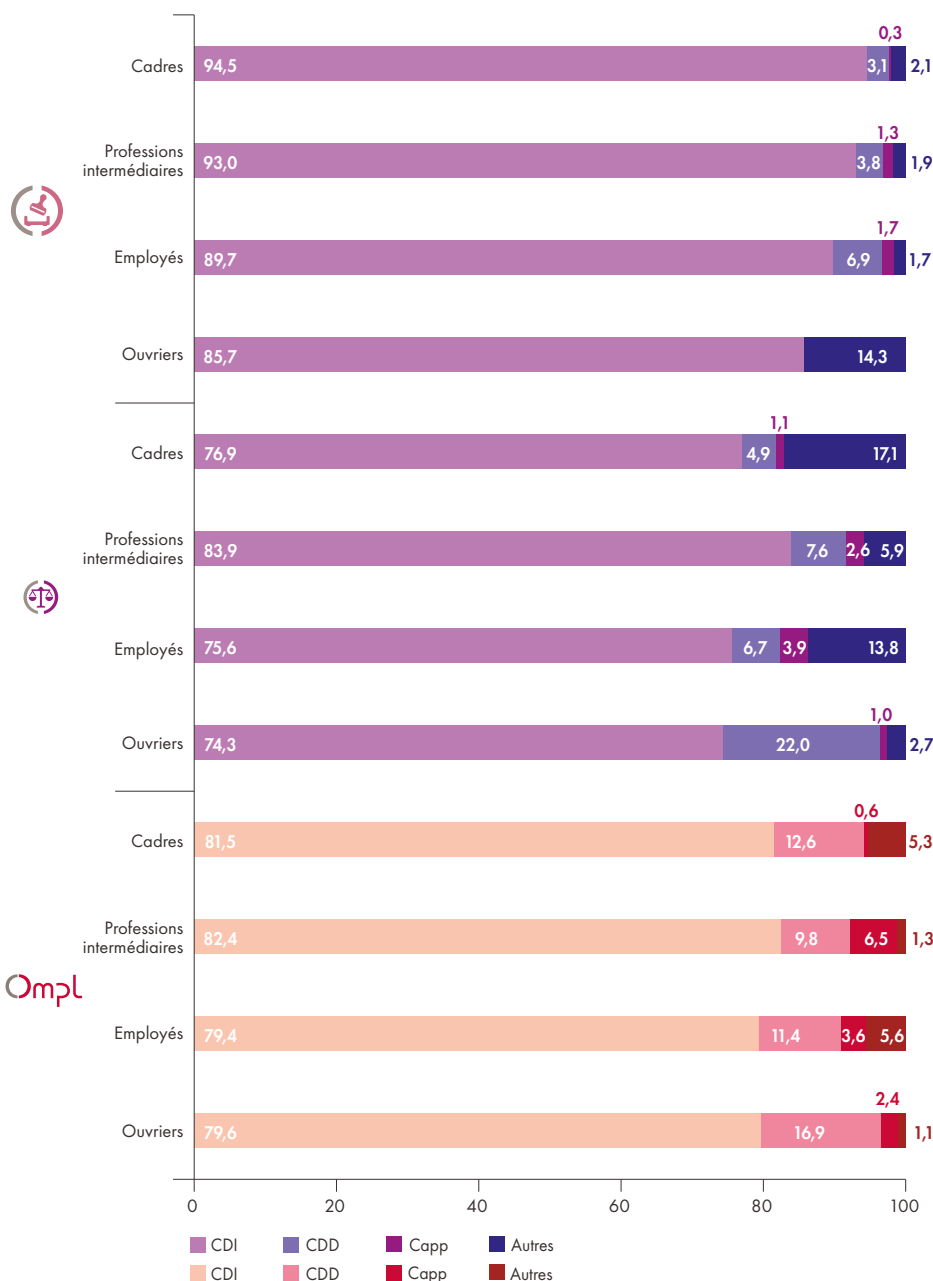
- les ouvriers (0 %), plus souvent en contrat « autres » (14,3 %) ;
- les cadres (3,1 % de CDD), pour lesquels la fréquence du CDI est relativement plus élevée (94,5 %).

- En revanche, au sein du secteur, les ouvriers présentent la part la plus importante de CDD (22 %).

Les salariés travaillant le plus souvent en CDI font partie, à la différence de la branche, des professions intermédiaires (83,9 %).

En retour, les ouvriers sont moins fréquemment recrutés en CDI (74,3 %).

Répartition des salariés par type de contrat de travail et catégorie sociale (%)



Source : Insee, DSN, 2021.

Ompl



TEMPS COMPLETS MOINS SOUVENT EN CDD

• Dans la branche, la fréquence des CDD est relativement moins importante pour les salariés travaillant à temps complet.

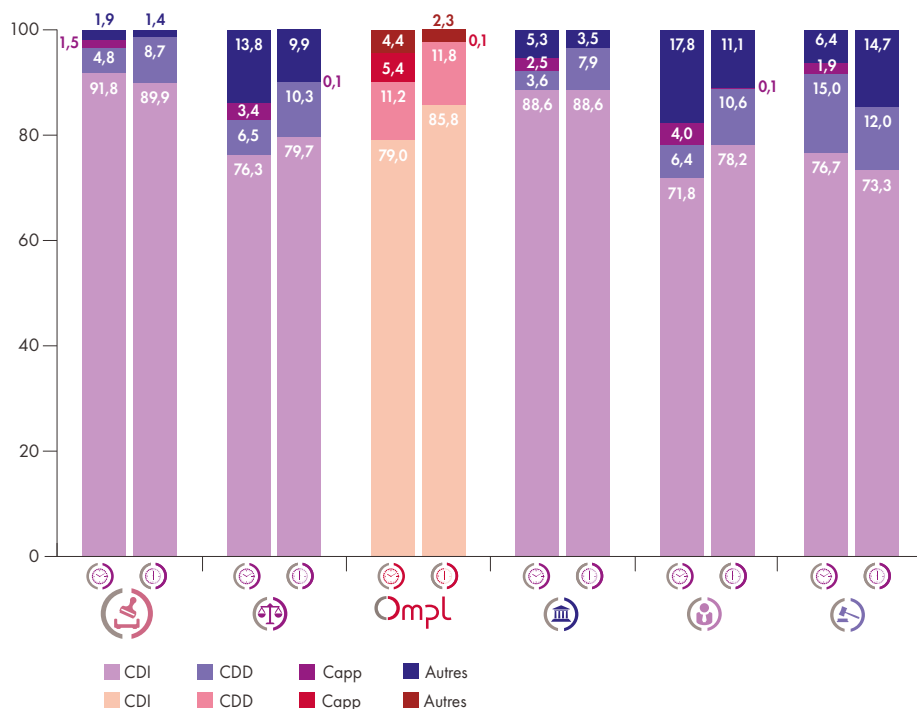
Ils sont 4,8 % à bénéficier de ce type de contrat, contre 8,7 % des salariés travaillant à temps partiel, soit un écart de 3,9 points.

• Au niveau du secteur, la fréquence des CDD est légèrement plus marquée pour les salariés travaillant à temps complet.

Elle atteint 6,5 % contre 10,3 % pour ceux à temps partiel.

Le différentiel entre les deux proportions (3,8 points) est proche de celui de la branche.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et temps de travail (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

En 2021, la part de CDD au sein de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre.

Elle est maximale pour les Hauts-de-France (7,7 %) et atteint un minimum pour la Bretagne (3,1 %).

Par rapport à 2016, la proportion de salariés de la branche travaillant dans le cadre d'un CDD s'est repliée sur tous les territoires. Les variations les plus importantes sont observées pour :

- l'Île-de-France, avec une très forte diminution de – 4,6 points ;
- le Centre-Val de Loire, caractérisé par un recul similaire de – 4,1 points.

Taux de CDD par région (%)

Régions	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Auvergne-Rhône-Alpes	8,2	5,8	6,3	7,1	9,8	11,1
Bourgogne-Franche-Comté	7,9	7,6	6,1	9,7	8,5	11,0
Bretagne	ND	3,1	5,7	6,1	11,1	13,2
Centre-Val de Loire	7,7	3,6	6,5	5,6	5,7	9,9
Corse	ND	ND	ND	8,5	5,3	13,7
DOM regroupés	6,1	5,7	2,4	6,3	10,1	13,4
Grand Est	7,3	5,5	5,7	6,3	8,6	10,6
Hauts-de-France	8	7,7	6,2	7,7	8,9	10,9
Île-de-France	8,2	3,6	7,7	7,5	10,1	11,1
Normandie	7,4	4,9	6,7	7,6	9,6	10,7
Nouvelle-Aquitaine	8,8	6,4	7,4	7,0	10,0	11,4
Occitanie	7,4	4,6	5,9	7,8	10,4	11,6
Pays de la Loire	7,3	4,6	5,8	7,6	10,7	13,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,4	5,5	5,7	5,9	9,0	11,1
Ensemble	7,9	5,3	7,0	7,3	9,8	11,3

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.